Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec différents destinataires

Domaine	Messagerie	Usages
Sphère privée	Création par le jeune L'usage de surnom ou de pseudonyme est très répandu	Relations amicales ce système de communication est délaissée aux profits des réseaux sociaux respect de la Nétiquette
Sphère scolaire	Différentes solutions : • messagerie laposte.net pour le ministère de l'Education Nationale • messagerie liée au nom de domaine de votre établissement • messagerie liée à des solutions microsoft ou google Remarques : • l'existence de cette adresse est liée à la présence du jeune dans un établissement. • L'identité de la personne est clairement établie (Nom et prénom)	Respecter la charte informatique en vigueur dans votre établissement. L'usage de cette boîte est réservé aux échanges pédagogiques, c'est à dire : • correspondance élève-enseignant, • réception/envoie de travaux élève-enseignant, • échanges en lien avec le scolaire entre élèves. respect de la Nétiquette
Sphère publique	L'utilisation d'une messagerie avec une identité clairement établie (Nom et Prénom) est nécessaire pour les démarches officielles (stage, inscription dans des écoles, envoie de CV, demande de renseignements auprès d'organismes, d'associations...) L'usage d'une boîte utilisant un pseudonyme est à bannir	S'informer des règles de communication je rédige un courriel respect de la Nétiquette

A propos des réseaux sociaux...
Pour s'inscrire sur un réseau social, il est nécessaire de posséder une adresse électronique. La communication entre jeunes s'est déplacée sur les réseaux sociaux ce qui entrainent de nouvelles interrogations : « désormais de nombreuses d'informations personnelles sont accessibles en ligne sans limitation de durée. La notion d'intimité est brouillée par celle de non-culpabilité. Or, ce n'est pas parce que l'on n'a rien à se reprocher que l'on doit tout montrer ! » (extrait de Internet & vie privée sur le site de la CNIL)

Nétiquette
Lorsque vous êtes sur Internet, vous êtes tenu de respecter les règles de conduite propres à Internet, c'est-à-dire ne pas importuner les autres et rester soi-même. Quoi qu'il arrive, vous n'êtes pas connecté à Internet de façon anonyme (malgré tout ce que vous pouvez imaginer).
D'une manière générale, Internet n'est pas un champ de bataille (on pourrait le croire parfois) mais un lieu dans lequel vous pouvez voir, échanger des informations...
Quiconque est ainsi moralement tenu de respecter autrui sur Internet (comme vous le feriez dans la rue), cela s'applique aussi bien pour le courrier électronique, les sites Web que vous visitez (notamment au niveau des droits d'auteur).

Ce document intitulé « Nétiquette » issu de Comment Ça Marche Informatique (www.commentcamarche.net) est mis à disposition sous les termes de la licence Creative Commons. Vous pouvez copier, modifier des copies de cette page, dans les conditions fixées par la licence, tant que cette note apparaît clairement.